

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

Révision: 31 Janvier 2023
Supersedes: 21 Février 2020

IKONICS®

Rubrique 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: UDC-2, UDC HV, UDC HV Z-1, UDC HV Z-2

Description du produit: Liquide rouge, bleu, violet ou blanc

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées: Émulsion de sérigraphie à base d'eau

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant IKONICS
4832 Grand Ave.
Duluth, MN 55807
United States
www.ikonics.com
sds@ikonics.com

Téléphone (général): (218) 628-2217

Téléphone (général): (800) 328-4261 - Sans frais

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Chemtrec: 1-800-424-9300 - Aux USA et au Canada
+1 703-527-3887 - Hors USA et Canada (frais virés acceptés)

Rubrique 2: Identification des dangers

UE/CEE

Selon: Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)/REACH 1907/2006 [modifié par le 2020/878]

2.1 Classification de la substance ou du mélange

CLP

Mention de danger	Catégorie	Code
Sensibilisation cutanée	1	H317
Toxicité pour la reproduction	1B	H360
Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées	2	H373
Dangereux pour le milieu aquatique - chronique	3	H412

2.2 Éléments d'étiquetage

CLP

DANGER



Mention de danger	Code
Peut provoquer une allergie cutanée	H317
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus	H360
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	H373
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	H412
Contient une substance sensibilisante (4,4'-Isopropylidenediphenol, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane, esters avec l'acide acrylique; Acrylate d'uréthane aromatique; Esters propoxylés de glycérol avec de l'acide acrylique). Peut déclencher une réaction allergique.	EUH208

Conseils de prudence

Category	Code	Conseils de prudence
prévention	P203 P260 P272 P273 P280	Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
l'intervention	P302+P352 P333+P313 P318 P319 P321 P362+P364	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale. Demander une aide médicale en cas de malaise. Traitement spécifique, voir les informations supplémentaires sur les premiers soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Istockage	P405	Garder sous clef.
l'élimination	P501	Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

CLP

Ce mélange ne remplit pas les critères de persistant, bioaccumulable et toxique ou très persistant et très bioaccumulable conformément à l'annexe XIII de REACH.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Santé humaine : Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 59(1) de REACH, au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/603 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % par poids.

Environnement : Ce mélange ne contient pas de composants ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 59(1) de REACH, au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/603 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % par poids.

UN GHS

Selon: **Système général harmonisé des Nations Unies de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

SGH

Mention de danger	Catégorie	Code
Sensibilisation cutanée	1	H317
Toxicité pour la reproduction	1B	H360
Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées	2	H373
Dangereux pour le milieu aquatique - aigu	3	H402
Dangereux pour le milieu aquatique - chronique	3	H412

2.2 Éléments d'étiquetage

SGH

DANGER



Mention de danger	Code
Peut provoquer une allergie cutanée	H317
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus	H360
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	H373
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	H412

Conseils de prudence

Category	Code	Conseils de prudence
prévention	P203 P260 P272 P273 P280	Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
l'intervention	P302+P352 P333+P313 P318 P319 P321 P362+P364	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale. Demander une aide médicale en cas de malaise. Traitement spécifique, voir les informations supplémentaires sur les premiers soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Istockage	P405	Garder sous clef.
l'élimination	P501	Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

SGH Aucune donnée disponible

États-Unis (US)

Selon: **OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

OSHA HCS 2012

Mention de danger	Catégorie	Code
-------------------	-----------	------

Sensibilisation cutanée	1	H317
Toxicité pour la reproduction	1B	H360
Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées	2	H373

2.2 Éléments d'étiquetage

OSHA HCS 2012

DANGER



Mention de danger	Code
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus	H317
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	H360
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	H373

Conseils de prudence

Category	Code	Conseils de prudence
prévention	P203 P260 P272 P280	Se procurer, lire et appliquer toutes le instructions de sécurité avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
l'intervention	P302+P352 P333+P313 P318 P319 P321 P362+P364	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale. Demander une aide médicale en cas de malaise. Traitement spécifique, voir les informations supplémentaires sur les premiers soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Storage	P405	Garder sous clef.
Disposal	P501	Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

OSHA HCS 2012 Aucune donnée disponible

Canada

Selon: WHMIS 2015

2.1 Classification de la substance ou du mélange

WHMIS 2015

Mention de danger	Catégorie	Code
Sensibilisation cutanée	1	H317
Toxicité pour la reproduction	1B	H360
Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées	2	H373

2.2 Éléments d'étiquetage

WHMIS 2015

DANGER



Mention de danger	Code
Peut provoquer une allergie cutanée	H317
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus	H360
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	H373

Conseils de prudence

Category	Code	Conseils de prudence
Prevention	P203 P260 P272 P280	Se procurer, lire et appliquer toutes le instructions de sécurité avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
l'intervention	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

	P333+P313 P318 P319 P321 P362+P364	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale. Demander une aide médicale en cas de malaise. Traitement spécifique, voir les informations supplémentaires sur les premiers soins. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Storage	P405	Garder sous clef.
Disposal	P501	Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

2.3 Autres dangers

WHMIS 2015 Aucune donnée disponible

2.4 Autres informations

NFPA



Rubrique 3 - Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

3.2 Mélanges

Nom chimique	CAS number	%	LD50/LC50	Classifications According to Regulation/Directive
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, esters with acrylic acid	55818-57-0	5-10%	Ingestion/Oral-Rat LD50 >2000 mg/kg; Peau-Lapin LD50 >2000 mg/kg	GHS / CLP: Sens. cutanée 1; Aquatique Chronique 2 OSHA / WHMIS: Sens. cutanée 1
Aromatic urethane acrylate	Not available	4-6%		GHS / CLP: Sens. cutané 1; Aquatique Aigu 3; Aquatique Chronique 3 OSHA / WHMIS: Sens. cutanée 1
Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid	52408-84-1	3-4%	Ingestion/Oral-Rat LD50 >2000 mg/kg; Peau - Lapin LD50 13,200 mg/kg	GHS / CLP / OSHA / WHMIS: Irrit. Oculaire 2; Sens. cutanée 1
Benzophenone	119-61-9	1-2%	Ingestion/Oral-Rat LD50 >10 g/kg; Peau - Lapin LD50 3535 mg/kg	GHS / CLP: STOT-RE 2; Aquatique Chronique 3 OSHA / WHMIS: STOT-RE 2
2-benzyl-2-dimethylamino-4'-morpholinobutyrophenone	119313-12-1	0.3-0.6%	Ingestion/Oral-Rat LD50 >5000 mg/kg	GHS / CLP: Aquatique Aigu 1; Aquatique Chronique 1; Repr. 1B; Aigu Facteur M = 1 OSHA / WHMIS: Repr. 1B
2-phenoxyethyl acrylate	48145-04-6	<0.5%	Ingestion/Oral-Rat LD50 5145 mg/kg	GHS / CLP: Sens. cutanée 1; Repr. 2; Aquatique Chronique 2 OSHA / WHMIS: Sens. cutanée 1; Repr. 2

ECHA – liste Candidate des Substances extrêmement préoccupantes pour l'autorisation

2-benzyl-2-dimethylamino-4'-morpholinobutyrophenone, CAS #119313-12-1; 16/01/2020; 0.3-0.6%

Rubrique 4 - Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation. Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Pratiquer la respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée. Appeler les urgences.

Peau. Laver avec de grandes quantités d'eau et de savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Yeux. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et que cela est facile à faire. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Ingestion. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Rincer la bouche. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de grandes quantités, appeler immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Reportez-vous à la section 11 – Informations toxicologiques

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

Rubrique 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent extincteur convenable. INCENDIES MINEURS : poudre sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire. INCENDIE MAJEUR : eau pulvérisée, brouillard d'eau ou mousse ordinaire.

Agent extincteur inapproprié. Aucune donnée disponible

Mesures de lutte contre l'incendie. Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart le personnel non autorisé. Ventiler les espaces fermés avant d'entrer. GRANDS INCENDIES : Utiliser un agent extincteur adapté au type d'incendie environnant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion. Le matériau peut brûler, mais ne s'enflamme pas facilement.

Produits de combustion dangereux. Produits de combustion incluent : oxydes de carbone (CO_x), oxydes d'azote (NO_x).

5.3 Conseils aux pompiers

Les vêtements de protection des pompiers fournissent une protection limitée UNIQUEMENT en cas d'incendie ; ils ne sont pas efficaces dans les cas de création où le contact direct avec la substance est possible. Porter des vêtements de protection chimiques recommandés par le fabricant. Ceux-ci peuvent fournir peu ou pas de protection thermique. Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA).

Rubrique 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles. Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Mesures d'urgence. Aucune procédure d'urgence ne devrait être nécessaire si le matériau est utilisé dans des conditions normales comme recommandé. Utiliser les procédures de nettoyage normales.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

GRANDS DÉVERSEMENTS : Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures de confinement/de nettoyage. Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Contenir et/ou absorber le déversement avec un matériau inerte (p. ex. sable, vermiculite), puis placer dans un contenant approprié.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 - Contrôles de l'exposition/Protection personnelle, ainsi que la section 13 - Considérations de mise au rebut.

Rubrique 7 - Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène au travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Conserver à l'abri de la chaleur extrême. Ne pas congeler. Ventiler les espaces clos.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la section 1.2 - Utilisations pertinentes identifiées.

Rubrique 8 - Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucun spécifié.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures/contrôles techniques. Aspiration locale est recommandée mais pas obligatoire. Prévoyez une ventilation adéquate si nécessaire.

Équipement de protection individuelle

Pictogrammes



Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Yeux/visage: Porter une protection oculaire (lunettes de sécurité ou écran facial).

Mains: Porter des gants de protection - en caoutchouc ou néoprène.

Peau/corps: Porter des vêtements de protection - tablier ou autres revêtements imperméables corps.

Considérations générales d'hygiène industrielle: Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène au travail.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement: Aucune donnée disponible

Rubrique 9 - Physical and Chemical Properties

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Material Description			
Forme physique	Liquide	Apparence/description	Liquide visqueux
Color	Rouge, bleu, violet ou blanc	Odor	Doux
General Properties			
Point d'ébullition	100 C (212 F)	Point de fusio	< 0 C (32 F)
Decomposition Temperature	Sans objet	pH	Aucune donnée disponible

Densité	8.82 lbs/gal (1.06 g/mL)	Solubilité dans l'eau	Dispersible
Viscosité	4200-9000 Centipoise (cPs, cP) or mPas @ 25 C (77 F)	Viscosité cinématique	4000-8500 mm ² /s
Propriétés explosives	Sans objet	Propriétés comburantes	Sans objet
Volatilité			
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Densité de vapeur	>1 Air = 1
Taux d'évaporation	< 1, Eau = 1	VOC (Wt.)	0 %
Volatiles (Wt.)	60-70 %		
Inflammabilité			
Point d'éclair	> 93.3 C (> 200 F)	LSE	Non pertinent
LIE	Non pertinent	Température d'auto-inflammation	Non pertinent
Inflammabilité (solide, gaz)	Non pertinent		
Environnement			
Demi-vie	Aucune donnée disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Aucune donnée disponible	Facteur de bioaccumulation	Aucune donnée disponible
Facteur de bioconcentration	Aucune donnée disponible	Demande biochimique d'oxygène DBO/DBO5	Aucune donnée disponible
Demande chimique d'oxygène	Aucune donnée disponible	Persistence	Aucune donnée disponible
Dégradation	Aucune donnée disponible		

9.2 Autres informations

Polymérise à la forme solide/semi-solide lors de l'exposition au rayonnement UV.

Rubrique 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité. Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique. Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses. Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter. Chaleur excessive. Lumière directe du soleil. Évitez de geler.

10.5 Matières incompatibles. Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux. Produits de décomposition dangereux forment dans des conditions de feu - oxydes de carbone, oxydes d'azote. Aucun décomposition n'est prévu dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

Rubrique 11 - Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger

Hazard	Hazard Classification
Toxicité aiguë	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Skin Sensitization 1
Mutagénicité sur les cellules germinales	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	Reproductive Toxicity 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée	STOT-RE 2
Danger par aspiration	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Voie(s) d'entrée/d'exposition : Peau, yeux, ingestion.

Effets éventuels sur la santé

Inhalation

Aigu (immédiat): Aucune information spécifique disponible.

Chronique (différé): Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une irritation

Peau

Aigu (immédiat): Peut provoquer une irritation.

Chronique (différé): Une exposition répétée et prolongée peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Yeux

Aigu (immédiat): Peut provoquer une irritation.

Chronique (différé): Une exposition répétée et prolongée peut être nocive.

Ingestion

Aigu (immédiat): Peut provoquer une irritation.

Chronique (différé): Une exposition répétée et prolongée peut causer des dommages aux organes (foie, rein).

Rubrique 12 - Informations écologiques

12.1 Toxicité

Glycerol, propoxylated, esters with acrylic acid, CAS 52408-84-1

Toxicité pour les poissons LC50 - Danio rerio (zebra fish) - 5.74 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie EC50 - Daphnia magna (Water flea) - 91.4 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues ErC50 - Desmodesmus subspicatus (green algae) - 12.2 mg/l - 72 h

Benzophenone, CAS 119-61-9

Toxicité pour les poissons LC50 - Pimephales promelas (fathead minnow) - 14.2 mg/l - 96.0 h

Toxicité pour la daphnie EC50 - Daphnia magna (Water flea) - 6.78 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues ErC50 - Pseudokirchneriella subcapitata (green algae) - 3.5 mg/l - 72 h

2-benzyl-2-diméthylamino-4'-morpholinobutyrophenone, CAS 119313-12-1

Toxicité pour les poissons LC50 - Danio rerio (zebra fish) - > 0.142 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie NOEC - Daphnia magna (Water flea) - 0.21 mg/l - 21 h

Toxicité pour les algues ErC50 - Pseudokirchneriella subcapitata - > 2 mg/l - 72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun composant perturbateur endocrinien identifié.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun noté.

Rubrique 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets du produit: Débarrassez-vous des contenu conformément à l'échelle locale, régionale, les réglementations nationales et/ou internationales.

Conditionnement des déchets: Éliminer le récipient conformément à l'échelle locale, régionale, les règlements nationaux et/ou internationaux.

13.2 Autres informations

Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Rubrique 14 - Informations relatives au transport

	14.1 Numéro ONU	14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
DOT	ADD	ADD	ADD	ADD	ADD
IMO/IMDG	ADD	ADD	ADD	ADD	ADD
IATA/ICAO	ADD	ADD	ADD	ADD	ADD

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur. Aucun spécifié.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI. Non pertinent.

14.8 Autres informations

DOT Non réglementé.

IMO/IMDG Non réglementé.

IATA/ICAO Non réglementé.

Rubrique 15 - Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Conformité REACH. ECHA – liste Candidate des Substances extrêmement préoccupantes pour l'autorisation 2-benzyl-2-diméthylamino-4'-morpholinobutyrophenone, CAS #119313-12-1; 16/01/2020; 0.3-0.6%

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

15.3 Autres informations

Rubrique 16 - Autres informations

Phrases pertinentes (code et texte intégral)

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H360 - Peut nuire à la fertilité ou au foetus
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H402 - Nocif pour les organismes aquatiques
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
P203 - Se procurer, lire et appliquer toutes les instructions de sécurité avant utilisation.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P318 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée, demander une aide médicale.
P319 - Demander une aide médicale en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique, voir les informations supplémentaires sur les premiers soins.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu et/ou le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Méthode de classification des mélanges: Méthode de calcul.

Date de la dernière révision: 21 Février 2020

Date de préparation: 31 Janvier 2023

Modifications apportées à la révision actuelle: Mises à jour de la classification des dangers de la section 2 ; mises à jour du CLP dans la section 2.3 ; ajout de la viscosité cinématique dans la section 9.1 ; tableau des dangers étendu à la section 11.1 ; Article 12.6 ; Déclaration de conformité REACH à la section 15.1 ; révision générale et reformatage.

Autres informations

Approuvé par: Troy Bergstedt, directeur de la recherche chimique, (218) 628-2217 ext.142.

Déclaration de non-responsabilité. Les informations contenues dans ce document sont basées sur les données dont nous disposons et sont considérées comme correctes. Étant donné que cette information ait été obtenue en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources pas sous la supervision directe, aucune affirmation n'est faite que les renseignements sont exacts, fiables, complets, ou représentant et l'acheteur peuvent se fier à ce sujet uniquement aux risques de l'acheteur. Nous ne faisons aucune garantie que les précautions de santé et de sécurité que nous avons suggérées sera adéquates pour tous les individus et / ou des situations mettant en cause sa manipulation et utilisations. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats qui en découlent. Vendeur n'assume aucune responsabilité pour dommage à l'acheteur ou de tiers pour cause immédiate du matériau si sécurité raisonnable des procédures ne sont pas respectés comme stipulé dans la feuille de données.
